

LE JOUR

D'ALGERIE

Cour suprême
Amar Ghoul et
Boudjemaâ Talaï devant
le juge enquêteur

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4958 - Mercredi 18 décembre 2019 - Prix : 10 DA

Page 24

43^e mardi étudiantin

Nouvelle marche pacifique à Alger

Page 3

Comment
la Turquie
a occupé le
nord de la Syrie

Par Mohamed Habili

Lorsqu'au début de la guerre en Syrie, la Turquie a réclâmé, à cette époque au seul camp hostile au pouvoir syrien, la coalition emmenée par les Etats-Unis, personne n'a même voulu l'écouter, tant son projet paraissait être ni réalisable ni même souhaitable. Plusieurs années plus tard, force est de constater qu'elle a obtenu gain de cause, sinon en totalité du moins en partie. Elle dispose bien d'un morceau de Syrie, qu'elle ne rétrocèdera à ses propriétaires légitimes que contrainte et forcée. La condition qu'elle a posée à cela est en effet à la fois limpide que difficile à satisfaire : quand la Syrie sera devenue une démocratie. Sous-entendu : comme l'est la Turquie. Or pour elle, comme sur ce point du moins tous les Etats qui comme elle ont travaillé mais en vain à la perte du régime syrien, on ne saura que la démocratie a triomphé en Syrie que lorsque ce régime sera tombé. Aussi longtemps qu'il est là, cela dût-il durer cent ans, la Turquie ne se retirera pas de la Turquie, sauf bien sûr à en être chassée. Pour autant, ce n'est pas à la ténacité de son président Recep Tayyip Erdogan, ni à son intelligence politique qu'elle doit d'occuper une partie du nord de la Syrie, mais aux victoires militaires remportées par Damas grâce à l'aide de ses alliés, que sont au premier chef la Russie et l'Iran.

Suite en page 3

Le Président élu prête serment demain

Le gouvernement, première escale dans la feuille de route de Tebboune



Abdelmadjid Tebboune qui prendra ses fonctions de président de la République juste après avoir prêté serment devant la nation ce jeudi, aura affaire à des sujets brûlants pour pouvoir exécuter son programme électoral. La constitution d'un nouveau gouvernement est l'un des principaux chantiers auxquels il compte s'attaquer. Une tâche qui n'est d'ailleurs pas chose aisée.

Lire page 2

Secteur industriel public

Les prix à la production bondissent au 3^e trimestre

Page 2

Musique/Décès

Le chanteur Mohamed Lamari inhumé à Alger

Page 13

Le Président élu prête serment demain

Le gouvernement, première escale dans la feuille de route de Tebboune

■ Abdelmadjid Tebboune qui prendra ses fonctions de président de la République juste après avoir prêté serment devant la nation ce jeudi, aura affaire à des sujets brûlants pour pouvoir exécuter son programme électoral. La constitution d'un nouveau gouvernement est l'un des principaux chantiers auxquels il compte s'attaquer. Une tâche qui n'est d'ailleurs pas chose aisée.

Par Louiza Ait Ramdane

Sans surprise aucune, le Conseil constitutionnel a confirmé lundi soir le succès de Abdelmadjid Tebboune à l'élection présidentielle du 12 décembre dernier. Il a récolté 58,13% des suffrages, en remportant ainsi à la majorité absolue l'élection présidentielle, la première organisée par une autorité indépendante. Une victoire attendue, vu l'écart dans les scores obtenus par ses rivaux. Bengrina, Benflis, Mihoubi et Abdelaziz Belaid ont obtenu, respectivement, selon le Conseil constitutionnel, 13,37%, 10,55%, 7,28%, 6,67%. Ensuite, Abdelmadjid Tebboune devrait prêter serment devant le peuple et en présence de toutes les hautes instances de la nation demain, conformément à l'article 89 de la Constitution algérienne. Selon le président du Conseil constitutionnel, Abdelmadjid Tebboune prendra ses fonctions de président de la République juste après avoir prêté serment devant la nation.

L'un des principaux chantiers auxquels compte s'attaquer le nouveau et huitième président de la République, et qui n'est pas une chose aisée, car lui-même a reconnu la difficulté de la tâche, est celui de la formation d'un nouveau gouvernement. Il a déclaré, juste après sa victoire lors de sa première conférence de presse, que le peuple algérien sera surpris par la nomination de jeunes ministres ne dépassant pas les 26 et 27 ans dans le futur gouvernement. Cet engagement est salubre dans la forme, mais la nomination d'un staff jeune suffira-t-il pour relancer le fonctionnement des secteurs stratégiques, notamment la santé, l'éducation, l'économie... qui souffrent depuis des années de différentes lacunes relatives particulièrement à une mauvaise gestion. De l'avis des spécialistes, il faut compter surtout sur l'expérience et la compétence des gens et leurs capacités à gérer la période de crise. Il faut noter que la gestion des différents ministres qui ont succédé au gouvernement était catastrophique à tous les niveaux. Ces derniers n'ont pas pu opérer un changement dans les secteurs qu'ils ont gérés, mais au contraire ils ont aidé à faire régner l'anarchie, la bureaucratie, la corruption. Ainsi, le dernier gouvernement en question a été contesté par l'ensemble de la population, d'ailleurs, à chaque marche, le peuple algérien a réclamé son départ. Reste à savoir maintenant si le nouveau président réussira à répondre aux exigences du peuple et essentiellement à former un gou-



PH: Soraya J. A.

vernement jeune qui puisse relever les grands défis auxquels est confronté le pays, notamment sur le plan socio-économique. La tâche n'est pas aisée certes, compte tenu de la situation économique du pays.

Après la formation du nouveau gouvernement, Tebboune, aura affaire à des sujets brûlants pour pouvoir exécuter son programme électoral. Le président ne sait que rien ne se fera s'il ne parvient pas à satisfaire les revendications du mouvement

populaire. Pour lui, seul un dialogue sérieux est à même de désamorcer la crise. «Je qualifie le hiraïd de béni, pour lui tendre la main, afin d'amorcer un dialogue sérieux au service de l'Algérie et seulement l'Algérie», a-t-il déclaré. Une profonde révision de la Constitution est également inscrite dans les priorités du nouveau locataire du Palais d'El Mouradia, dont la nouvelle mouture sera issue d'un large débat et d'une large consultation d'universitaires, intellectuels, spécia-

listes et membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Une fois élaborée, elle sera soumise à un référendum. Toujours sur le plan politique, le président de la République s'est également engagé à mener une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale et le raffermissement de la démocratie participative. Le redressement de l'économie nationale est aussi inscrit dans ses priorités. L'autre priorité est

de rapatrier l'argent volé au peuple algérien et continuer la lutte contre la corruption. Tebboune s'était engagé à appliquer une nouvelle politique de développement hors-hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale.

L. A. R.

Secteur industriel public

Les prix à la production bondissent au 3^e trimestre

Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 3% durant le 3^e trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année dernière. C'est ce qu'a indiqué hier l'Office national des statistiques (ONS).

A ce titre, cette variation haussière des prix sortie-usine a été tirée essentiellement par les secteurs des industries, respectivement, des textiles, des mines et carrières, des industries du bois, des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMMEE), précisent les données de l'Office sur l'évolution des prix à la production au 3^e trimestre 2019. De juillet à septembre 2019 et par rapport à la même période de 2018, les plus fortes augmentations des prix à la production ont été enregistrées dans les industries des textiles, qui ont affiché un relèvement de 9,3%. Cette évolution s'explique par des hausses de prix des branches de fabrication des biens de consommation et des biens intermédiaires avec respectivement 9,9% et 8,7%.

Les prix à la production du secteur des mines et des carrières ont augmenté de 8,3%, a fait savoir l'ONS, qui précise que les plus importantes ont été enregistrées dans la branche d'extraction du minerai de phosphates plus 11,9% et celle du minerai de matières minérales plus 5,2%. Les prix à la production industrielle du secteur des bois, liège et papier ont aussi augmenté de 4,6%. Cette variation haussière est due, essentiellement, à une hausse des prix des branches de fabrication et de transformation du papier estimée à 15,4% et de l'industrie du liège à 10,2%. Une reprise à la hausse de 4,4% a caractérisé les prix à la production des ISMMEE au 3^e trimestre 2019 et par rapport à la même période 2018. La majorité des activités relevant de ce secteur a connu des hausses dans les prix sortie-usine, notamment ceux de fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques avec 11,3%, des biens d'équipements métalliques avec 11,2% et l'immobilier métallique à 3,6%. Même tendance a touché les

prix à la production des industries agroalimentaires, qui ont augmenté de 2,5%. Une variation induite, particulièrement, par la hausse des prix des produits alimentaires pour animaux (7,1%) et l'industrie du lait (1,4%). Une hausse de 0,7% des prix à la production a caractérisé, également, les matériaux de construction, céramique et verre, induite particulièrement par l'augmentation des prix de fabrication des produits du ciment et matériaux de constructions divers (2,9%), et des matériaux de construction et produits rouges avec (+2,4%). Les industries chimiques ont aussi connu une hausse de 0,4% des prix à la production. Cette tendance est due essentiellement, à la hausse des prix de la chimie organique de base (6,9%) et autres produits chimiques (+2,8%). D'autre part, l'Office a relevé une stagnation des prix à la production pour les industries divers et des baisses qui ont caractérisé les industries des cuirs et chaussures et celle de l'énergie. Les prix de fabrication des cuirs est chaussures ont reculé de -1,3%,

due principalement, à une baisse de 10% des biens intermédiaires en cuirs. Quant au secteur de l'énergie (électricité), les prix à la production ont été marqués par un recul de 1,2% au 3^e trimestre 2019, par rapport au même trimestre de l'année d'avant. Durant les neuf premiers trimestres 2019, les prix à la production ont augmenté de 2,8%, par rapport à la même période en 2018. Les plus remarquables augmentations ont touché, essentiellement, les industries des Textiles (+9,7%), les mines et carrières (+9,1%), les industries des bois, liège et papier (6,9%) et les ISMMEE (3,9%). D'autres branches ont également connu des hausses de prix à la fabrication, mais de moindre ampleur. Il s'agit, notamment, des industries agroalimentaires (+2%), et les matériaux de construction (+0,2%). Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2018, avait augmenté de 2,1% par rapport à 2017.

Khaled C./APS

43^e mardi estudiantin

Nouvelle marche pacifique à Alger

■ Pour le 43^e mardi consécutif, des milliers d'étudiants rejoints par des citoyens sont sortis dans des marches pacifiques à Alger et dans plusieurs wilayas du pays pour réitérer leur appel à «la libération des détenus d'opinion, exigeant le départ de la "issaba" et l'instauration d'un Etat de droit».

Par Thinhinene Khouchi

Hier, pour la 43^e fois, des étudiants des différentes universités de la capitale et des citoyens venus les soutenir ont effectué leur marche habituelle. Dès 10h, les manifestants ont commencé à se rassembler au niveau de la Place des martyrs où ils ont observé une minute de silence en solidarité avec les hirakistes victimes des émeutes déclenchées lors des manifestations nocturnes à la fin de la semaine passée. Pacifiques et arborant l'emblème national, les étudiants ont marché vers la Grande poste effectuant l'itinéraire habituel. Ils ont scandé des slogans exigeant «la libération des détenus d'opinion, l'instauration d'un Etat de droit, la poursuite du jugement des personnes impliquées dans le détournement des deniers publics, la récupération des fonds pillés». En outre, lors de cette marche pacifique, les étudiants ont exigé l'application des articles 7 et 8 de la Constitution. Les étudiants ont clamé des slogans traduisant leur attachement aux revendications du hirak, tels que la lutte contre la corruption et l'indépendance de la justice et de la presse. Cette nouvelle marche des étudiants à Alger a été marquée par un important dispositif sécuritaire, mais qui s'est distingué



par une attitude très pacifique. À travers les slogans: «Le peuple est déterminé à poursuivre le hirak jusqu'à l'instauration d'un Etat de droit et de liberté d'opinion» et «appliquez les articles 7 et 8 et rendez le pouvoir au peuple», les manifestants ont exprimé leur attachement à leurs revendications allant toutes dans le sens de donner les responsabilités à des figures qui «n'ont aucune relation avec l'ancien régime» et «la restitution de la souveraineté au peuple, source

de tout pouvoir». Lors de cette marche, les étudiants et autres citoyens se sont montrés solidaires avec les victimes des émeutes déclenchées lors des manifestations anti-élection à la fin de la semaine passée. En effet, des manifestants avaient un œil bandé ou caché avec une main en signe de solidarité avec les quatre jeunes blessés, tous au niveau de cet organe, après avoir été touchés par des balles en caoutchouc ou par des tirs de bombes lacrymogènes, lors des

marches nocturnes à Oran, Tizi-Ouzou. Enfin, des marches similaires ont été organisées dans plusieurs villes, à l'image de Béjaïa où des étudiants et la société civile ont renoué avec la mobilisation pour ce 43^e mardi. La manifestation a été entamée à l'intérieur même de l'enceinte universitaire Abderrahmane-Mira, pour ensuite se diriger vers l'itinéraire habituel dans les rues de la ville de Béjaïa.

T. K.

Fabriquées localement Sonelgaz livre une commande de 7,5 millions de dollars de pièces de rechange

La société de Maintenance des équipements industriels (MEI), filiale du groupe Sonelgaz, a signé hier à Alger, avec General Electric (GE) une commande d'un montant de 7,5 millions de dollars, de pièces de rechange fabriquées localement, pour les besoins des installations énergétiques gérées par le groupe américain en Algérie ainsi que ses clients à l'étranger. Il s'agit de la première commande dans le cadre du contrat d'achat conclu en 2017 entre le MEI et GE pour un montant total prévisionnel de 990 millions de dollars sur 20 ans, selon les explications fournies par Mohamed Arkab, ministre de l'Energie. Evoquant le montant de la première commande, il dira qu'il représente le montant prévisionnel arrêté pour les exercices 2017, 2018 et 2019, soit 7 millions de dollars. Toutefois, poursuivra-t-il, tenant compte du montant des bons de commande lancés pour la phase qualification dont la valeur est de 585 000 dollars, le montant total des commandes a atteint 7,585 millions de dollars. Pour la période de 2020-2024, le volume prévi-

sionnel sera de 117 millions de dollars, a ajouté Mohamed Arkab soulignant qu'une partie de la production de MEI sera exportée à travers les filiales du GE à l'international, notamment en Afrique.

De ce fait, assurant un plan de charge pluriannuel couvrant une période de 20 ans à partir de 2017, le contrat d'achat MEI/GE est caractérisé par sa «flexibilité»: il commence par un montant annuel de 1 million de dollars la première année et augmente crescendo pour atteindre un montant annuel de 90 millions de dollars lorsque MEI monte en compétence et réalise la fabrication avec des coûts compétitifs, soit un montant total allant jusqu'à 990 millions de dollars sur toute la période. «Les commandes à MEI vont augmenter progressivement pour atteindre un montant annuel de 90 millions de dollars par an», a déclaré Chaher Boulakhras, P-DG du groupe Sonelgaz, qui précisera que le taux d'intégration de ce contrat gravitera autour de 30% dans une première phase avant d'aller progressivement à 100%. En outre, affi-

chant la détermination de son groupe «à progressivement abandonner le clé en main pour les ouvrages complexes, et domicilier graduellement la fabrication en Algérie», Chaher Boulakhras indiquera: «des opportunités nous sont offertes pour algérieniser la maintenance et fabriquer localement les pièces de rechange, mais également de localiser en Algérie des usines de fabrication d'équipements de pointe, ainsi que de développer le génie d'expertise en matière d'engineering, de réalisation et de montage». Selon lui, cette performance se poursuivra lorsque sa «filiale montera en compétence et fabriquera avec des coûts compétitifs, soit un montant total de commandes allant jusqu'à 990 millions de dollars sur la période 2017-2037».

Au demeurant, pour le P-DG de Sonelgaz, la concrétisation de l'important programme du groupe Sonelgaz, «ne se fera pas sans le développement de capacités locales de réalisation et d'une industrie locale des équipements et composants contribuant à l'émergence de

filiales créatrices de richesse et d'emploi». Ceci contribuera à «assurer notre sécurité énergétique, mais aussi, constituera un puissant catalyseur pour la diversification de l'économie nationale».

Auparavant, le ministre de l'Energie, à propos de ce contrat, rappellera en effet que des discussions ont été engagées en 2016 avec la société GEAT, fruit d'un partenariat entre Sonelgaz et GE, en vue de mettre en place un contrat de maintenance à long terme des centrales équipées de turbines à gaz. En contrepartie, la GEAT et le partenaire américain doivent assurer l'accompagnement des ateliers MEI et garantir un contrat d'achat de pièces de rechange d'égale durée que le contrat de maintenance. Ainsi, comme première étape, le choix a été porté sur les pièces nobles de haute technologie et à forte valeur ajoutée. A noter que le document objet de signature a été paraphé par le directeur général de MEI, Idir Yettou, et le vice-président de GE Power Mena, Midhat Mirabi, en présence du ministre de l'Energie,

M. H.

Mohamed Arkab et du P-DG du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras. Lynda Naili

LA QUESTION DU JOUR

Comment la Turquie a occupé le nord de la Syrie

Suite de la page une

Tant que le cours de la guerre était à l'avantage de la rébellion, il n'y avait tout simplement pas de terre disponible à prendre, toutes étant alors à partement disputées entre les principaux protagonistes. Le nord de la Syrie n'est devenu prenable pour la Turquie qu'une fois pacifié par Damas et ses alliés. La Turquie s'est alors hâtée de l'envahir, sachant que la fenêtre d'opportunité qui s'offrait à elle ne resterait pas longtemps ouverte. Elle n'aurait pourtant jamais pu faire cela sans s'être assurée préalablement, non pas certes de la bénédiction de la Russie, mais de sa neutralisation. Elle savait que la Russie aurait sinon trop à perdre avec elle. Avec elle, en effet, celle-ci s'est comme liée les mains. Ce lien est le projet Turkish Stream, en vertu duquel le gaz russe est transporté en Europe via la Turquie. C'est pour sauver cet accord que la Russie a laissé cette dernière envahir le nord de la Syrie. Et c'est encore pour le préserver qu'elle n'exige pas d'elle de s'en retirer. On peut dire que le Turkish Stream a placé la Russie sous le coup d'un chantage permanent de la part de la Turquie. Sans lui, l'armée turque ne serait jamais entrée en Syrie. Et pour cause, elle aurait eu trop peur d'être frappée de la foudre russe. Jusque-là, néanmoins, le chantage turc était resté implicite, d'autant qu'une sorte d'entente cordiale semblait s'être établie entre les deux pays. Il ne l'est plus tout à fait maintenant. Mais ce n'est pas à propos de la Syrie que ce changement est intervenu, mais relativement à la Libye, où la Turquie a envie, là encore, d'envoyer des troupes. Ce qu'elle conditionne certes à la demande du gouvernement d'union nationale de Fayaz el-Serraj. Mais d'autant plus volontiers qu'elle sait ce dernier en grand danger d'être chassé de Tripoli par les forces relevant de Tobrouk. Le président turc a tout récemment exprimé clairement son déplaisir de ce que la Russie contrairement à lui se range du côté du maréchal Haftar. Mieux, il a déclaré qu'il n'attendrait même pas la visite du président russe à Ankara, devant se produire dans quelques jours, pour soulever ce sujet avec lui. C'est-à-dire, en somme, pour exiger de lui qu'il change de politique en Libye. Jamais il n'aurait tenu ce langage s'il ne savait pas les Russes très désireux de pouvoir approvisionner l'Europe de leur gaz, et cela à travers son pays plutôt qu'à travers l'Ukraine.

Thème d'une rencontre internationale à Oran

«La gérontologie et son avenir en Algérie» sous diagnostic

■ «La gérontologie et son avenir en Algérie» sera le thème des 3^{es} Journées internationales de l'éthique médicale, prévues les 25 et 26 janvier prochain à Oran, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Par Hatem Ch.

Selon l'observatoire du handicap de la réadaptation de l'éthique en santé (OHRES), organisateur de l'évènement, «la gérontologie qui concerne les personnes âgées malades, souffrant le plus souvent de pathologies multiples, parfois lourdes et souvent en fin de vie, demeure le parent pauvre de la médecine». A l'instar de la plupart des pays en voie de développement, l'Algérie, connaît une transition démographique qui se traduit par un vieillissement de la population, apparu dans les années 1990, qui se poursuit présentement et qui avoisinera les 22% en 2050, indique-t-on dans l'argumentaire de cette rencontre. Dans le sillage de cette transition démographique, se confirme



une transition épidémiologique et sanitaire qui se traduit par l'émergence de nouveaux problèmes de santé tels que les maladies cardio-vasculaires, les cancers et les maladies dégénératives pour ne citer que celles-

là, ajoute-t-on de même source, soulignant qu'«actuellement, ce sont les maladies chroniques et les traumatismes qui dominent le tableau épidémiologique». «Cette modification profonde de la structure de la population et de

l'évolution des maladies obligent à redéfinir les priorités et les enjeux en termes de politique de santé et d'établissements de prise en charge des handicaps, des soins palliatifs, de la douleur et de la fin de vie», note

l'OHRES. A ce propos, «l'avènement des unités de soins palliatifs antidouleur, d'établissements de gériatrie et de centres de réadaptation spécialisés dans la prise en charge des personnes en situation de handicap, posera indubitablement, de nouvelles interrogations éthiques et juridiques liées à la prise en charge des personnes âgées», a-t-on estimé de même source. Lors des deux journées de cette rencontre, plusieurs volets seront abordés par des spécialistes nationaux et étrangers. Il s'agira entre autres de «la particularité des soins chez la personne âgée», «personne âgée et situation de handicap: Où en est-on?», «personne âgée face à la douleur» ainsi que «la formation en gérontologie», entre autres.

H. Ch./APS

Situation sécuritaire au Sahel

Les missions de paix de l'ONU «inadaptées à l'environnement actuel»

La situation sécuritaire se dégrade au Sahel en raison de la multiplication des attaques terroristes ayant ciblé les armées des pays de la région à leurs frontières communes, poussant leurs dirigeants à demander que les mandats des missions de paix des Nations unies, jugées «inadaptées à l'environnement actuel» soient renforcés et plus offensifs.

Au Sahel, les armées continuent d'essayer des revers face aux groupes terroristes. Il y a plus d'une semaine, 71 soldats ont été tués dans une attaque de grande ampleur contre le camp militaire d'Inates dans l'ouest du Niger. Revendiquée par l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), cette attaque est la plus meurtrière jamais enregistrée dans la région. Au Mali, pas moins de 140 soldats ont trouvé la mort ces derniers mois dans une série d'attaques sanglantes contre les bases militaires. Quant au

Burkina Faso, il a perdu 24 militaires en août dans une attaque contre la base de Koutougou, près de la frontière malienne. Face à toutes ces attaques, les dirigeants des pays du Sahel demandent à l'ONU que les mandats des missions de paix soient renforcés et plus offensifs. Réunis dimanche en sommet extraordinaire à Niamey, ils ont en outre appelé à davantage de coopération mutuelle et internationale pour endiguer le péril terroriste qui frappe de plus en plus violemment leurs pays. «Les attaques sans cesse répétées par les groupes terroristes dans notre espace nous rappellent non seulement l'extrême gravité de la situation mais aussi l'urgence de travailler davantage en synergie», a ainsi indiqué le président nigérien, Mahamadou Issoufou. Alors que la menace terroriste persiste au Sahel malgré la présence de plusieurs opérations militaires, l'on s'interroge sur la nécessité d'une impli-

cation «plus offensive» de l'Onu ou de ses forces comme le demandent les chefs d'Etat de la région. Dans un récent entretien à France 24, la Guinéenne Bintou Keita, sous-secrétaire de l'ONU pour l'Afrique, répond à toutes les préoccupations. Tout en rappelant que le rôle des Nations unies est de pacifier les pays, celle qui a occupé de hautes fonctions au sein de différentes institutions onusiennes affirme que la lutte contre le terrorisme «est un combat de longue haleine et doit être portée par les armées nationales». Elle a indiqué que la lutte contre le terrorisme ne fait pas du tout partie du mandat des opérations de maintien de la paix. Les Casques bleus qui sont déployés dans le cadre de missions de paix ont pour objectif de «réduire les tensions et les violences, de permettre ensuite d'ouvrir les espaces de dialogue politique avec l'ensemble des partis, et enfin de protéger les populations civiles».

«La paix peuvent être adaptés mais ils sont indépendants de la lutte contre le terrorisme. J'insiste sur cela. Sinon, on fait de l'amalgame. Le rôle premier des opérations de maintien de la paix est l'appui à des négociations politiques et à la mise en œuvre de accords de paix». «Cependant, a-t-elle poursuivi, nous sommes en train de faire évoluer la posture des bataillons pour lesquels nous travaillons pour que les Casques bleus soient plus flexibles. Et pour qu'ils soient plus en mesure d'être déployés rapidement. Les territoires sur lesquels ils opèrent sont immenses. Et sur le plan logistique, ce n'est absolument pas facile». «Au lieu d'avoir des bataillons statiques, ce dont nous avons besoin par rapport aux environnements d'aujourd'hui, ce sont des contingents avec une mobilité rapide leur permettant d'opérer sur des terrains désertiques comme au Sahel ou de jungle comme en République démocratique du Congo». Si Mahamat Saleh Annadif, ancien ministre des Affaires étrangères tchadien et chef de la Minusma pour la stabilisation du Mali, est d'avis que les Missions de maintien de la paix conçues dans les années 1950 ne sont plus adaptées dans des environnements actuels pleins de terroristes, il insiste aussi sur l'urgence de restructurer et de reconstruire les armées nationales. «L'ONU mène des réformes pour adapter les missions à leur environnement». «Il faut professionnaliser les armées», abonde Ahmedou Ould Abdallah, directeur du Centre pour la stratégie et la sécurité dans le Sahel Sahara, basé à Nouakchot. Sentiment anti-français dans la région

La présence des forces françaises dans le cadre de l'opération Barkhane au Sahel, un territoire désertique de plus de 3 millions de km², rencontre un rejet grandissant au sein des opinions publiques de plusieurs pays africains, notamment au Burkina-Faso, au Mali et au Niger. Ainsi, des commentaires partagés des milliers de fois sur les réseaux sociaux au Mali, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, accusent la France de faire le jeu des terroristes pour justifier le maintien de sa présence militaire dans la région. L'un des commentaires disait même que l'armée française avait mené une frappe contre une base militaire nigérienne située à Diffa, une ville du sud-est du pays, dans le but d'entretenir la menace terroriste. Alors que l'opération Barkhane consiste à lutter, depuis son lancement en août 2014, contre les groupes terroristes et à soutenir les armées des pays concernés par la menace terroriste, la région reste l'objet d'attaques de plus en plus fréquentes. Les violences terroristes persistent dans le nord du Mali et se sont propagées au centre du pays ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger voisins. Les pertes sont de plus en plus lourdes pour les armées locales, et les interrogations autour de «la meilleure stratégie à adopter pour lutter contre les nombreux groupes terroristes à la résilience hors norme, très mobiles et dont l'activisme déstabilise les Etats» se sont multipliées. Plusieurs manifestations ont été organisées au cours de l'année à Bamako et à Ouagadougou contre la présence militaire française dans la région.

Charif D.

Groupe public Tonic Emballage 10 tonnes de papier détruites par un incendie

UN INCENDIE s'est déclaré, lundi, au niveau du groupe public «Tonic Emballage» détruisant plus de 10 tonnes de papiers sans qu'il y ait aucune perte humaine à déplorer, a affirmé à l'APS la directrice de communication du Groupe, Nabila Ouchar. L'incendie s'est déclenché vers 14h00 lorsque les ouvriers s'approprièrent à transférer le papier de l'unité de récupération vers l'unité de production du papier sanitaire relevant de l'unité de transformation des matières premières de papiers de la 2e zone industrielle du groupe Tonic, a-t-elle indiqué. La responsable a fait savoir qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité relevant du groupe et les services de la Police judiciaire territorialement compétent afin de déterminer les circonstances de cet accident. Aucune perte humaine n'est à déplorer, a-t-elle précisé, soulignant que l'opération de production de papier n'a pas été affectée étant donné que l'incendie s'est déclenché à l'extérieur du dépôt de stockage de papier destiné au recyclage.

M. L.

Les missions de paix de l'ONU jugées «inadaptées à l'environnement actuel»

Plusieurs diplomates et observateurs pensent que les missions de maintien de la paix, comme au Mali ou en République démocratique du Congo (RDC), ne sont plus adaptées aux conflits actuels. A ce propos, Bintou Keita a encore indiqué que «les opérations de maintien de la paix opèrent aujourd'hui dans de nouveaux environnements où la situation sécuritaire est de plus en plus dégradée avec les attaques terroristes». «Les mandats déjà robustes des missions de main-

Pétrole/Prix

Le pétrole soutenu par la trêve commerciale et l'économie chinoise

■ Les prix du pétrole ont fini en légère hausse lundi, grimpant tranquillement à des niveaux inédits depuis trois mois dans un marché rassuré par les annonces d'un prochain accord commercial sino-américain et des données économiques chinoises supérieures aux attentes.

Par Salem K.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'est apprécié de 12 cents, ou 0,2%, pour finir à 65,34 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour janvier a gagné 14 cents, ou 0,2%, pour clôturer à 60,212 dollars. Ils s'affichent ainsi à leur plus haut niveau depuis les attaques sur les infrastructures pétrolières saoudiennes, mi-septembre. «La perspective d'un

accord commercial préliminaire entre les Etats-Unis et la Chine continue de servir de soutien aux prix du brut et des produits raffinés, car il éloigne l'un des facteurs de risque baissiers ayant le plus joué ces derniers mois», a remarqué Robbie Fraser de Schneider Electric. Les deux premières puissances mondiales ont en effet annoncé vendredi un accord dit «de phase 1», qui marque une trêve après près de deux ans de guerre commerciale féroce à coups de droits de douane

punitifs fragilisant l'économie mondiale. Même si les marchés devraient rester prudents dans la mesure où les négociations commerciales entre les deux pays doivent se poursuivre l'an prochain, «les détails – qui incluent la suspension des nouveaux tarifs américains et l'engagement chinois de stimuler les importations de produits américains – sont suffisants pour faire monter les prix», a estimé M. Fraser. Par ailleurs, «les données économiques chinoises publiées lundi (...) ont



PH. R.

Hydrocarbures

Total acquiert des participations dans deux nouveaux permis offshore en Angola

Le groupe pétrolier français Total a acquis des participations dans deux nouveaux permis offshore en Angola, pour développer un nouveau centre de production avec la compagnie nationale angolaise Sonangol, a-t-il annoncé lundi dans un communiqué. Selon les termes de cet accord, Total, qui est présent en Angola depuis plus de 60 ans, deviendra l'opérateur du développement de deux nouveaux blocs avant de créer une société d'exploitation avec Sonangol, trois ans après le démarrage de la production. Total versera 400 millions de dollars à Sonangol à la finalisation de l'accord, auxquels s'ajouteront 100 millions de dollars à la

décision finale d'investissement du projet, ainsi que des paiements supplémentaires pour un montant cumulé plafonné à 250 millions de dollars. Dans le détail et sous réserve du feu vert des autorités compétentes et des partenaires, le pétrolier français détendra une participation de 50% tandis que Sonangol et le britannique BP auront respectivement 20% et 30% dans un bloc situé dans la zone centrale du bassin du Kwanza, à des profondeurs d'eau allant de 300 à 1 700 mètres, précise-t-il dans un communiqué. Total détendra en outre une participation de 80% aux côtés de Sonangol (20%) dans un autre bloc, situé dans la zone

centre-sud du bassin du Kwanza, à des profondeurs d'eau allant de 1 600 à 1 800 mètres. Toujours en Angola, Total a également annoncé avoir signé, avec ses partenaires Equinor, ExxonMobil et BP, un accord avec Sonangol et l'Agence nationale du pétrole, du gaz et des biocarburants pour prolonger les licences de production de leur consortium jusqu'en 2045 pour le bloc 17. Ce bloc, situé à 150 km au large des côtes angolaises, a permis de produire trois milliards de barils de pétrole depuis 2001, avec un milliard additionnel de barils restant à produire, selon Total.

Safy T.

permis de soutenir les prix du pétrole», a souligné Al Stanton, analyste de RBC. La production industrielle chinoise s'est affichée en novembre en hausse de 6,2% sur un an, contre +4,7% en octobre. Il s'agit de son plus haut niveau en six mois. Les ventes de détail ont pour leur part augmenté de 8% en Chine contre 7,2% le mois précédent, a selon le Bureau national des statistiques (BNS). «La demande de pétrole en Chine ne devrait que s'améliorer avec des données comme celles-ci», a commenté Phil Flynn de Price Futures Group.

S. K./APS

Italie

L'excédent commercial en nette hausse en octobre sur un an

L'Italie a enregistré en octobre une forte hausse de sa balance commerciale, avec une progression de 4,2 milliards d'euros sur un an, a annoncé mardi l'Institut national des statistiques (Istat). L'excédent commercial a atteint 8,05 milliards d'euros en octobre et 43,03 milliards d'euros sur les dix premiers mois de l'année. Sur cette dernière période, les exportations ont augmen-

té de 2,7%, entraînées notamment par les ventes de produits pharmaceutiques (+26,2%), le textile, l'habillement et le cuir (+6,2%) ainsi que les produits alimentaires, boissons et tabac (6,9%). En octobre, sur un an, les exportations ont progressé de 4,3% tandis que les importations ont diminué de 5,8%. Les ventes à l'étranger ont été notamment portées par les moyens de

transport, voitures exclues (+56,1%) et les produits pharmaceutiques (+8,3%). En revanche, le secteur des voitures, est celui ayant connu la plus forte baisse en terme d'exportations (-9,7%). Les pays vers lesquels les exportations ont le plus progressé sur un an sont les Etats-Unis (+24,5%), la Suisse (+14,6%) et le Royaume-Uni, tandis qu'elles ont reculé vers les pays de

l'Opep (-16,9%) et l'Allemagne (-2,8%). En 2018, l'Italie avait vu son excédent commercial se réduire de 8,7 milliards d'euros, pour atteindre 38,9 milliards. En conséquence, la péninsule était passée du troisième au quatrième rang dans l'Union européenne en termes d'excédent commercial, derrière l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Irlande, selon Eurostat.

May G.

Brexit

Le Premier ministre britannique veut interdire toute extension de la période de transition

Le Premier ministre britannique Boris Johnson veut interdire légalement toute extension au-delà de 2020 de la période de transition suivant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne le 31 janvier, a indiqué mardi une source gouvernementale. «La semaine dernière, le public a voté pour un gouvernement qui réaliserait le Brexit et permettrait à ce pays d'aller de l'avant.

Et c'est exactement ce que nous avons l'intention de faire

dès cette semaine», a indiqué une source au 10, Downing Street. «Notre programme indique clairement que nous n'étendrons pas la période de transition et la nouvelle loi d'application de l'accord de retrait interdira légalement au gouvernement d'accepter toute extension» au-delà de 2020, a-t-elle ajouté. Elu à une large majorité, le dirigeant conservateur présentera vendredi à la Chambre des communes la loi d'application de l'accord négocié avec Bruxelles enca-

drant la sortie du Royaume-Uni de l'UE le 31 janvier. Ce compromis de divorce prévoit une période de transition jusqu'à fin 2020, prolongeable jusqu'à deux ans, afin d'éviter une rupture brutale, chaotique pour l'économie, si les deux parties n'arrivent pas à conclure, dans ce laps de temps, un accord sur leur future relation commerciale. Pour que cette période de transition, pendant laquelle les Britanniques continueront d'appliquer les règles européennes, soit éten-

due, Londres doit en faire la demande avant le 1er juillet 2020. L'accord de retrait sera le premier texte examiné par le Parlement dans sa nouvelle composition, après le serment d'allégeance à la Couronne des 650 députés nouvellement élus. Son adoption devrait s'achever après les fêtes, permettant au Parlement européen de ratifier le texte et levant les derniers obstacles au divorce, après 47 ans de mariage difficile et plus de trois ans de psychodrame ayant

suivi le référendum de 2016. Sur la forme que prendront les futures relations entre Bruxelles et Londres, Boris Johnson souhaite un accord de libre-échange inspiré de celui conclu entre l'UE et le Canada, selon son porte-parole. Avant de se pencher sur le Brexit, la chambre basse du Parlement se réunit mardi pour élire son «speaker» (président) et sauf surprise reconduire le travailliste Lindsay Hoyle, élu début novembre, un mois avant les élections législatives.

K. L.

Qatar

L'excédent budgétaire va diminuer en 2020

L'excédent budgétaire du Qatar, premier exportateur de gaz naturel liquéfié, va diminuer en 2020 en raison d'une hausse prévue de la masse salariale de l'Etat, a indiqué lundi le gouvernement dans un communiqué. En 2019, le pays a dégagé pour la première fois en trois ans un excédent budgétaire provisoire de 4,4 milliards de riyals

qatari (1,08 milliard d'euros), en raison d'une hausse des prix dans le secteur de l'énergie. En 2020, il devrait s'élever à 500 millions de riyals (environ 123 millions d'euros), selon les prévisions. «Les dépenses (pour 2020) sont estimées à 210,5 milliards de riyals, en hausse de 1,9% comparé à 2019 (206,6 milliards de riyals)», a indiqué le

ministère des Finances dans un communiqué. «Les dépenses sont les plus élevées depuis cinq ans, reflétant l'engagement du pays à achever de multiples projets de développement» avant la Coupe du monde de football 2022, est-il précisé. La hausse de 3,3% de la masse salariale de l'Etat découle d'une multitude d'embauches dans le cadre de

projets liés à l'éducation, à la santé et aux transports, est-il encore indiqué dans le communiqué. Troisième économie du Golfe, le Qatar a cherché à sécuriser de nouveaux revenus pour stimuler ses recettes qui ont diminué après la chute des prix du pétrole en 2014. En janvier 2018, le gouvernement a annoncé une nouvelle législation

permettant aux investisseurs étrangers d'être propriétaires de 100% d'une entreprise dans la plupart des secteurs de son économie afin d'augmenter ses revenus hors hydrocarbures. Auparavant, les investisseurs ne pouvaient détenir que 49% d'une entreprise cotée à la Bourse du Qatar.

R. E.

Constantine/Pour exploiter les produits de la forêt

Création prévue de plus de 30 micro-entreprises

■ Plus de 30 micro-entreprises activant dans diverses activités liées aux produits forestiers non ligneux seront créées début 2020 par des jeunes diplômés universitaires afin de valoriser les activités agricoles forestières et montagneuses, a affirmé lundi un cadre de la direction de la Conservation des forêts de la wilaya.

Par Ali T.

S exprimant en marge de la journée internationale de la montagne (11 décembre) sous le slogan «Les montagnes sont la mission des jeunes», tenue à l'université Salah-Boubnider (Constantine 3), le responsable de la communication de la direction de la Conservation des forêts, Ali Zeghrour, a indiqué à l'APS que l'investissement dans les produits forestiers non ligneux «constitue un principe vital pour le développement économique durable».

M. Zeghrour a également estimé que les jeunes concernés ont bénéficié d'une formation de 10 jours sous la supervision de la conservation des forêts en vue d'aider les jeunes investisseurs à créer des entreprises spécialisées dans l'exploitation des produits forestiers non ligneux, comme le pin pignon et le recyclage des feuilles mortes des arbres, l'héliciculture (élevage des escargots) et la culture des

champignons et ce, «à condition de ne pas épuiser la richesse forestière».

La même source a également ajouté que la création de micro-entreprises permettra d'organiser l'activité liée à l'exploitation des ressources forestières, notamment les herbes aromatiques et médicinales, ainsi que le pin pignon, en vue de mieux valoriser les produits locaux et créer des opportunités d'emploi.

La Conservation des forêts a commencé à organiser cette activité en mettant sur pied des conseils professionnels dédié aux herbes et un autre pour le bois et le liège, a relevé la même source qui a indiqué que le développement de ce genre de micro-entreprises se fera en coordination avec les différents dispositifs d'aide à l'emploi initiés par l'Etat.

A ce propos, Nabil Laib, un universitaire porteur d'un projet de création d'une micro-entreprise de production de pin pignon, considère que «cette opération permettra d'organiser la filière», précisant qu'il s'était adonné à



cette activité depuis plus de 20 ans de manière «illégal», d'où l'importance de travailler dans le futur de manière plus appropriée, en plus de préserver cette richesse du feu.

A noter qu'une exposition a été organisée à l'occasion de célébration de la journée internationale de la montagne, avec la participation d'une vingtaine d'exposants spécialisés dans la

fabrication de savons traditionnels, de produits en liège et d'ustensiles en bois, en plus de représentants des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes.

A. T./APS

Séminaire national sur la nutrition et la santé à Chlef Présentation des résultats de 125 recherches scientifiques

Quelque 125 recherches scientifiques dans les domaines de l'alimentation et de la santé seront présentées au titre d'un séminaire national sur la «nutrition et la santé» ouvert lundi à Chlef, a-t-on appris des organisateurs.

La rencontre, organisée à l'initiative de la faculté de la nature et des sciences de la vie de l'université de Chlef donnera lieu à la présentation, durant deux jours, des résultats des dernières recherches en matière de nutrition et santé, en présence d'un nombre de spécialistes et chercheurs de nombreuses universités nationales. «Ce rendez vous scientifique se veut une opportunité pour mettre en lumière les dernières découvertes attestant de la relation de cause à effet entre la nutrition et la santé, à travers la présenta-

tion des résultats de 125 recherches en la matière, réalisées par des étudiants en doctorat», a indiqué à l'APS, la présidente de ce séminaire, Meziane Malika.

Elle a ajouté que la manifestation vise essentiellement l'«encouragement de la recherche dans le domaine, tout en sensibilisant les citoyens sur l'impératif d'un régime alimentaire équilibré, parallèlement à l'abandon de certaines habitudes alimentaires nocives pour la santé», a-t-elle assuré. De nombreux chercheurs du domaine, rencontrés sur place, par l'APS, ont loué ce type d'initiatives «susceptibles», ont-ils dit de «valoriser les recherches réalisées par les étudiants», ont-ils estimé. Pour l'étudiante en doctorat Siham Yakoubi, de l'université de Chlef, il s'agit là surtout d'une «opportuni-

té de rencontres et d'échanges offerte pour moi et mes collègues, en vue de nous informer des résultats des recherches réalisées, ainsi que les moyens de les concrétiser sur le terrain», a-t-elle indiqué.

La première journée de ce séminaire a donné lieu à l'animation d'un nombre de communications axées, entre autres, sur «la nutrition et les compléments alimentaires pour une vie saine», «les produits alimentaires, valeurs nutritionnelles et santé», «relation entre les habitudes de consommation de pain et le gaspillage», et «évaluation de l'alimentation chez les bébés jusqu'à 5 ans».

Des ateliers de travail sont prévus, en outre, pour la 2^e journée, qui sera clôturée par l'émission d'une série de recomman-

dations à transmettre à la tutelle.

En marge de cette manifestation, une exposition de plats de la gastronomie traditionnelle faisant la part belle à différents plats de couscous (exempts de tout additif alimentaire), notamment à l'orge, et aux herbes aromatiques et médicinales, a été organisée par l'association de la famille productrice de la wilaya.

«Un retour aux sources est salutaire pour nous, car la santé humaine requiert un régime alimentaire sain, exempt des additifs et autres habitudes alimentaires nocives», a souligné, à ce propos, Kheira Abrous, présidente de l'association, plaidant pour la «préservation des habitudes alimentaires de nos aïeux, dont l'alimentation était basée sur les produits de la nature», a-t-elle assuré.

Adela G.

Sidi Bel-Abbès/A cause d'une panne à la station de traitement Perturbation de la distribution d'eau dans 20 communes

Une perturbation dans la distribution de l'eau potable dans 20 communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a été enregistrée suite à une panne au niveau de la station de traitement de l'eau du barrage de Sidi Abdelli, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

La panne a touché le générateur électrique de la station de traitement des eaux du barrage de Sidi Abdelli conduisant depuis dimanche soir à une perturbation dans la distribution de l'eau potable au niveau de 20 communes de la wilaya, a-t-on indiqué.

L'unité de l'ADE a mobilisé des équipes d'intervention pour la réparation de la panne et rétablir l'alimentation en eau potable

lundi soir.

L'opération d'alimentation en eau potable avait connu début décembre courant une perturba-

tion dans 20 communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès suite à des travaux de réfection menés au niveau du barrage de Sidi

Abdelli par l'unité de production de Tlemcen.

Samia G.

Nâama

Distribution de 360 lots de terrain pour l'autoconstruction

Une opération de distribution de 360 lots de terrain pour l'auto-construction et d'aides de l'Etat de 700 000 dinars au profit des bénéficiaires, a été lancée lundi dans la commune de Nâama, a-t-on appris auprès de la direction du logement de la wilaya.

Ces lots de terrain, dont la superficie varie entre 200 et 250 mètres carrés, sont répartis sur deux lotissements de 89 et 271 lots qui font l'objet de travaux d'aménagement dans

leur dernière phase, portant notamment sur le raccordement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et du gaz naturel et de réalisation de voies d'accès, a-t-on indiqué. D'autre part, les villages de Harchaïa et Touadjer relevant de la commune de Nâama verront la distribution de 200 lots d'aides à l'habitat rural (150 pour Harchaïa et 50 pour Touadjer), a-t-on fait savoir, soulignant que le nombre d'aides de

cette formule distribuées durant les cinq dernières années, dans ces deux localités, s'élève à 1 200 aides. Une enveloppe de 250 millions de dinars est consacrée à l'aménagement dans différents lotissements sociaux destinés aux lots de terrain à bâtir à travers la commune de Nâama, dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, selon la même source.

R. R.

XV^e Congrès du Front Polisario

«Un moment fondamental et crucial pour la cause sahraouie»

■ Le président du Conseil national sahraoui (Parlement) et président de la commission préparatoire du XV^e Congrès du Front Polisario, Khatri Adouh, a soutenu que ce Congrès est un moment fondamental et crucial pour la cause sahraouie dans lequel «l'unité nationale doit être avant tout, pour mener un Congrès réussi».

Par Moncef G.

«**C** est un point très important pour le succès du quinzième Congrès du Front Polisario de discuter et de préparer les rapports de travail des sous-commissions émanant de la Commission préparatoire afin d'enrichir le rapport principal (...) avec les contributions de toutes les institutions et agences sahraouies», a déclaré M. Adouh, dans une allocution à l'ouverture dimanche de la Conférence nationale préparatoire du XV^e congrès du Front Polisario.

M. Adouh a saisi cette occasion pour rappeler que ce Congrès se tient dans des circonstances particulières et face à des défis sur différents fronts, affirmant qu'il s'agit d'un moment fondamental et crucial dans lequel l'unité nationale doit être avant tout, pour mener un Congrès réussi».

Le président de la commission préparatoire, lors de son discours, n'a pas oublié de rappeler l'importance des 2000 membres du Congrès représentant toutes les institutions sahraouies qui, avec les travaux antérieurs de la Commission, atteignent l'objectif du Congrès national, la concentration, l'enrichissement et le débat de documents soumis à l'approbation du Congrès une fois adopté».

M. Adouh a ajouté que la

Commission préparatoire du Congrès a travaillé depuis sa formation à organiser et à stimuler un débat national et à effectuer une évaluation générale de la situation afin d'établir les horizons sur lesquels la feuille de route devrait être prise.

La Conférence examinera, entre autres, un très vaste programme, qui comprend des discours, des ateliers et des activités pour adoption lors du XV^e Congrès. Elle étudiera également les documents soumis par les différents sous-comités et qui seront adressés, pendant trois jours, par plus de 2 000 membres du Congrès représentant toutes les institutions sahraouies.

Il convient de rappeler que l'objectif de la Conférence nationale, selon la présidence de la Commission préparatoire du Congrès, est de se concentrer sur les documents, de les enrichir et de les discuter en profondeur avec la participation de tous les membres du Congrès et de les présenter au Congrès pour approbation.

Le XV^e Congrès du Front Polisario se tiendra, à Tifariti du 19 au 23 décembre, sous le slogan «Une lutte acharnée, résistance et sacrifice, pour parachever la souveraineté de l'Etat sahraoui», et verra la participation d'environ 2 000 congressistes du Front Polisario et plusieurs délégations étrangères invitées.



Plusieurs délégations étrangères attendues

Plusieurs délégations étrangères prendront part au XV^e Congrès du Front Polisario, qui se tiendra dans la ville sahraouie libérée de Tifariti, du 19 au 23 décembre, sous le slogan «Une lutte acharnée, résistance et sacrifice, pour parachever la souveraineté de l'Etat sahraoui».

A l'invitation du ministère des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie

démocratique (RASD), plusieurs délégations, des dirigeants de partis politiques et de gouvernements du continent africain, asiatique, latino-américain, moyen-oriental et européen, ainsi que des représentants des associations de solidarité et des amis du peuple sahraoui, ont répondu favorablement pour participer à ce Congrès qui se tient cette année dans des circonstances particulières et face à des défis sur différents fronts.

La Commission préparatoire du Congrès a indiqué que des délégations d'Algérie, d'Afrique du Sud, de Mauritanie, du Nigeria, d'Uruguay, de Cuba, d'Espagne, du Pays basque, d'Allemagne, du Danemark, de Norvège, de Finlande, de France, de Suède, de Suisse, de Belgique et de Palestine, ainsi que des représentants des Union Africaine seront présentes à ce rendez-vous important.

M. G./APS

ONU/Libye

L'ONU exprime son inquiétude quant à la disparition d'un journaliste libyen

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a fait part lundi de sa préoccupation quant à la disparition du journaliste libyen Reda Fhelboom.

«La Manul est préoccupée par le fait que l'arrestation et la détention de M. Fhelboom puissent être liées à son travail de défenseur et de journaliste, ce qui constituerait une violation des obligations internationales de la Libye en matière de droits de l'homme – notamment le droit des individus à la liberté, à la sécurité et à la liberté d'opinion et d'expression», a déclaré la MANUL dans un communiqué.

M. Fhelboom a été arrêté et détenu samedi soir par un groupe armé à l'aéroport Mitiga de Tripoli, la capitale de la Libye, alors qu'il revenait de Tunisie voisine, a révélé la Manul.

Selon la Manul, les journalistes et les professionnels de la presse en Libye «continuent à faire face à des menaces et à des attaques lorsqu'ils cherchent à obtenir la vérité ou à exercer leur liberté d'expression».

«Les journalistes, comme tous les civils, doivent être protégés. Je rappelle à toutes les parties que les menaces et les violences contre les journalistes sont interdites aussi bien par les lois libyennes que par le droit humanitaire international et les droits de l'homme», a souligné l'en-

voyé spécial des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé.

Le ministère libyen de l'Intérieur dément toute implication dans la disparition du journaliste

Le ministère de l'Intérieur du gouvernement libyen soutenu par l'ONU a démenti lundi toute implication dans la disparition du journaliste libyen Reda Fhelboom.

«Le ministère de l'Intérieur a suivi les informations publiées par différents médias concernant la disparition du journaliste Reda Fhelboom à l'aéroport international Mitiga à son retour de Tunisie. Le ministère de l'Intérieur confirme qu'aucun de ses services de sécurité n'est impliqué dans son arrestation», a indiqué le ministère dans un communiqué.

«Après avoir fait des recherches, nous avons découvert que l'agence qui détient l'individu en question est le Service de renseignement libyen. Le ministère demande à cette agence de révéler les raisons de cet acte inacceptable, notamment au vu des circonstances qui règnent actuellement dans le pays», a ajouté le communiqué.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a exprimé lundi son

inquiétude quant à la disparition de M. Fhelboom, et a exigé sa libération ou son renvoi devant les autorités judiciaires.

M. Fhelboom a été arrêté et placé en détention samedi soir par un groupe armé à l'aéroport Mitiga de Tripoli alors qu'il revenait de Tunisie, a révélé la Manul.

Intense activité diplomatique d'al Sarradj à Doha et Istanbul

Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayeze al-Sarradj, a eu récemment une intense activité diplomatique notamment à Doha où il a pris part à un forum international suivi d'un séjour à Istanbul ponctué par des entretiens avec le président turc Recep Tayyip Erdogan.

Selon des médias, le président al-Sarradj s'est entretenu samedi dernier, avec l'émir du Qatar, cheikh Temim Ben Ahmed Thani, en marge du forum de Doha, et rencontré plusieurs responsables politiques de pays participants au forum.

A la faveur de sa rencontre avec cheikh Temim Ben Ahmed Thani, le haut responsable libyen s'est assuré du soutien du Qatar dans les domaines «sécuritaire et économique». A la même occasion, les

deux parties ont passé en revue la situation prévalant présentement en Libye.

En outre, M. al-Sarradj s'est entretenu avec les ministres qatari des Affaires étrangères et de la défense avec qui il a abordé, souligne-t-on, les mécanismes pratiques de la mise en œuvre des efforts de la communauté internationale au sujet de la résolution de la crise libyenne.

Le séjour de al-Sarradj à Doha a été aussi marqué par les audiences qu'il a accordées au sénateur américain, Lindssi Graham, ainsi qu'aux plusieurs patrons étrangers de sociétés spécialisées notamment dans l'exploitation du pétrole.

Pour ce qui est de son entretien avec le président Turc à Istanbul, MM. al-Sarradj et Erdogan ont évoqué notamment le programme exécutif des protocoles d'accord entre les deux pays et des mécanismes de leur activation.

Des protocoles turco-libyens avaient été signés en novembre dernier sur la coopération en matière de sécurité, et définissant les domaines de compétence maritime en Méditerranée.

A ce propos, le président Erdogan a rappelé que son pays «était prêt à apporter toute sorte d'aide à la Libye», un pays en proie à une crise politico-militaire.

Dalil T./APS



Pakistan

L'ex-président Musharraf condamné à mort par contumace pour «haute trahison»

■ L'ex-président pakistanais Pervez Musharraf, en exil à Dubaï, a été condamné à mort par contumace hier pour «haute trahison», a annoncé la radio publique, une première dans un pays où l'armée est souvent considérée comme à l'abri des poursuites.

Par Rosa C.

La condamnation de ce personnage central de l'histoire récente du Pakistan a trait «à la décision qu'il a prise le 3 novembre 2007», soit l'imposition de l'état d'urgence dans le pays, a déclaré à l'AFP son avocat, Akhtar Shah. L'ex-président «n'a rien fait de mal», a-t-il souligné. Un haut magistrat pakistanais a confirmé à l'AFP la sentence et le chef d'accusation. Pervez Musharraf avait alors invoqué la défense de l'unité nationale face au terrorisme islamiste et l'opposition de la Cour suprême, qui devait se prononcer sur la légalité de sa réélection un mois plus tôt, pour suspendre la Constitution. «Le terrorisme et l'extrémisme sont à

leur apogée», avait justifié le général, qui s'en était également pris au «militantisme judiciaire». Cette mesure très impopulaire, levée en décembre 2007, avait fini par causer sa chute moins d'un an plus tard. «Il avait l'immunité. Il était le chef d'état-major, il était le président du Pakistan et le commandant suprême des forces armées», a observé hier son avocat Akhtar Shah, ajoutant que Pervez Musharraf, exilé et «malade», «voulait rentrer au Pakistan pour témoigner» mais attendait pour cela que «sa sécurité soit garantie». Talat Masood, un général en retraite et analyste sécuritaire, a qualifié d'«extraordinaire» le fait que la justice ait condamné un ancien chef d'État et militaire, quand ceux-ci sont considérés comme



R. A. D. R.

tout-puissants au Pakistan, gouverné par l'armée près de la moitié de ses 72 ans d'existence. Cette décision aura «un grand impact sur l'évolution démocratique du Pakistan», a-t-il estimé, interrogé par l'AFP. Aujourd'hui âgé de 76 ans, le général Musharraf était parvenu au pouvoir par un coup d'État sans effusion de sang en octobre 1999, puis s'était autoproclamé président en juin 2001, avant de remporter en avril 2002 un référendum controversé. Il était resté à la tête du Pakistan jusqu'en 2008. Sous le règne de ce stratège connu pour son franc-parler, admirateur de Napoléon Bonaparte et amateur de cigares, le Pakistan avait vu sa croissance économique décoller, sa classe moyenne se développer, les médias se libéraliser et l'armée jouer la carte de l'apaisement face à l'Inde rivale. Mais ses opposants n'ont eu de cesse de dénoncer sa mainmise «dictatoriale» sur le pouvoir, le renvoi

«illégal» de juges de la Cour suprême qui s'opposaient à lui, l'imposition de l'état d'urgence et l'assaut sanglant contre des islamistes lourdement armés réfugiés dans la mosquée Rouge d'Islamabad à l'été 2007. En août 2008, au sommet de son impopularité et face à la pression croissante de l'opposition et de la justice, ce nationaliste avait démissionné, pour ensuite amorcer un luxueux exil volontaire entre Londres et Dubaï. Rentré en mars 2013 au Pakistan afin de participer aux élections, ses ambitions politiques avaient été brisées par de multiples poursuites judiciaires. Il avait à nouveau quitté le pays en mars 2016 pour des soins médicaux à Dubaï en promettant de revenir ensuite affronter ses juges. Il ne s'est pas exécuté jusqu'ici. En août 2017, la justice pakistanaise l'a déclaré «fugitif» dans le procès du meurtre de Benazir Bhutto, qui était alors sa rivale en politique. Elle a également

ordonné que soient confisqués les biens de l'ancien dirigeant militaire, qui avait été inculpé en 2013 dans cette affaire et fait désormais office de seul suspect. M^{re} Bhutto, deux fois élue Premier ministre du Pakistan, et première femme de l'ère contemporaine à avoir dirigé un pays musulman, avait été assassinée dans un attentat-suicide à Rawalpindi le 27 décembre 2007. «La démocratie est la meilleure revanche. Joye (Longue vie à Bhutto), a tweeté son fils Bilawal Bhutto Zardari, qui dirige le Parti du peuple pakistanais (PPP), un important parti d'opposition. «Ce verdict mettra un terme aux violations de la Constitution dans le futur», a de son côté réagi Ahsan Iqbal, un cadre de la Ligue musulmane pakistanaise (PML), la principale formation d'opposition, dont Musharraf avait chassé le leader Nawaz Sharif du pouvoir lors de son putsch en 1999. R. C.



Commentaire

Menaces

Par Fouzia Mahmoudi

La guerre entre Washington et Ankara ne semble être qu'à son commencement lorsque l'on voit se multiplier les décisions hostiles prises par les dirigeants américains et turcs. Le président Recep Tayyip Erdogan qui a dénoncé cette semaine les menaces américaines de sanctions et le vote au Congrès d'une résolution reconnaissant le génocide arménien, a affirmé qu'il pourrait fermer «si nécessaire» la base américaine d'Incirlik, située dans le sud du pays, à proximité de la Syrie, et stratégique à plus d'un titre. Opérationnel depuis 1955, ce grand aérodrome militaire, qui sert notamment de point de transit entre l'Europe et le Moyen-Orient pour les forces américaines, est surtout connu pour abriter des armes nucléaires depuis 1959. «S'il nous faut prendre une telle mesure, bien sûr, nous avons l'autorité pour le faire (...) Si c'est nécessaire, nous fermerons Incirlik. La Turquie peut aussi fermer la base radar de Kurecik (une autre installation militaire américaine en Turquie) si nécessaire», a expliqué Erdogan. Après la Chambre des représentants, dominée par les Démocrates, le Sénat américain a, à son tour, voté le 12 décembre une résolution non contraignante reconnaissant le génocide arménien de 1915. La Maison-Blanche y était opposée, mais la majorité pourtant Républicaine de la chambre haute du Congrès américain est passée outre. Sur le dossier turc en général, le Parlement juge Donald Trump et son administration trop frileux vis-à-vis d'Ankara. Erdogan a assuré à son tour que la Turquie pourrait voter des résolutions reconnaissant un génocide commis par les États-Unis contre les populations amérindiennes. Le président islam-conservateur a aussi réagi à propos d'éventuelles sanctions américaines dans le dossier des missiles S-400 russes. «S'ils nous menacent de mettre en œuvre des sanctions, bien sûr, nous répliquerons», a-t-il expliqué. Depuis plusieurs mois, les États-Unis menacent la Turquie de sanctions économiques, après le choix d'Ankara d'acheter des systèmes anti-aériens et antimissiles à longue portée russes, les S-400, au lieu de matériels américains, comme il est de coutume pour la Turquie, membre de l'Otan et alliée très proche de Washington depuis la Guerre froide. Les premiers missiles ont été réceptionnés en juillet et l'agence russe d'exportation d'armements, Rosoboronexport, a annoncé fin novembre qu'un nouveau contrat pourrait être signé avec la Turquie pour un lot supplémentaire de S-400. Les États-Unis ont déjà, en représailles, suspendu les Turcs du programme F-35, auquel ils étaient associés, y compris dans la construction de ce nouveau chasseur furtif. La Turquie a réagi cet automne en évoquant la possibilité d'acheter des chasseurs russes Soukhoï, des Su-35, voire des Su-57, rival russe du F-35, ce qui pourrait encore ajouter à la discorde. Et remettre en cause la présence américaine à Incirlik. Reste à savoir jusqu'où ira cet échange de menaces et de provocations qui continue d'isoler encore un peu plus la Turquie qui a déjà réussi à fragiliser son alliance avec l'UE et qui semble décidée pour d'obscurs raisons, ou peut-être juste des problèmes d'ego de son président, à saboter également son alliance historique avec les États-Unis. F. M.

Liban

Des dizaines de blessés dans des heurts entre policiers et partisans de mouvements chiites

Des dizaines de personnes ont été blessées dans la nuit à Beyrouth dans des affrontements entre des membres des forces de sécurité et des partisans de deux mouvements chiites, a rapporté hier la défense civile libanaise. Des dizaines de jeunes partisans de Hezbollah et d'Amal, les deux partis chiites du pays, ont attaqué vers minuit des camps de manifestants antigouvernementaux dans le centre la capitale, déserts à cette heure de la nuit, selon un photographe de l'AFP. Ces jeunes en colère, venus à pied ou à moto, s'en sont alors pris aux forces de sécurité en leur jetant des pierres, des engins explosifs ou en incendiant des voitures. La police a répliqué en faisant usage de gaz lacrymogènes et les heurts se sont poursuivis tard dans la nuit, selon la même source. Ces heurts semblent avoir été provo-

qués par la diffusion sur les réseaux sociaux d'une ancienne vidéo dont le contenu a été jugé «offensant et humiliant» par des membres de la communauté chiite. Ces affrontements ont fait au mois 23 blessés, qui ont été hospitalisés, selon la défense civile, qui n'a précisé s'il s'agissait de membres de forces de sécurité ou des manifestants chiites. Quarante-trois autres personnes ont été soignées sur place, d'après la même source. A Saïda (sud), des jeunes encagoulés ont aussi attaqué dans la nuit des camps de manifestants, détruisant certains d'entre eux, également inoccupés, selon un correspondant de l'AFP. Le Liban vit depuis deux mois au rythme d'un mouvement de contestation inédit contre l'ensemble de la classe dirigeante, accusée de corruption et d'incompétence, ayant entraîné la démission dès le 29 octobre du Premier

ministre Saad Hariri. La mobilisation contre la classe politique s'est globalement déroulée dans le calme, mais ces derniers jours les accrochages se sont multipliés, faisant des dizaines de blessés chaque soir. Les forces de sécurité ont plusieurs fois eu recours à la force contre les manifestants. Des consultations parlementaires prévues lundi pour permettre d'avancer vers le choix d'un nouveau Premier ministre ont de nouveau été repoussées, à jeudi. Le mouvement de contestation réclame le départ de l'ensemble de la classe politique actuelle, et la nomination d'un gouvernement composé uniquement de technocrates et de personnalités indépendantes des partis politiques professionnels. Mais le dialogue politique semble dans l'impasse, sur fond de situation économique et sociale jugée critique.

Musique/Décès

Le chanteur Mohamed Lamari inhumé à Alger

■ Le chanteur Mohamed Lamari, décédé lundi à l'âge de 79 ans, a été inhumé dans l'après-midi au cimetière d'El Kettar à Alger en présence d'une foule nombreuse.

Par Adéla S.

Dans une atmosphère sobre empreinte d'émotion, des artistes, admirateurs et compagnons de route étaient nombreux à accompagner Mohamed Lamari à sa dernière demeure.

Des chanteurs, comédiens et compositeurs qui ont côtoyé Mohamed Lamari, ont tenu à rendre un hommage à la mémoire d'un des pionniers de la chanson moderne algérienne.

Le chanteur du hawzi, Samir Toumi, regrette la perte d'un «monument de la chanson algérienne au parcours très riche». Sa disparition est une «perte pour la scène musicale» qu'il a animée durant des décennies, a-t-il déploré.

Pour sa part, le chanteur kabyle, Boualem Chaker, regrette la disparition d'un «monument» de la chanson moderne à laquelle il a légué un «répertoire riche».

Il garde du défunt le souvenir d'un homme «modeste» qui était un «guide» pour les jeunes artistes de l'époque.

Reziz Dreffoune, plus connu sous le nom d'artiste Nouredine Choukas, musicien membre de l'Orchestre de la Télévision algérienne, se rappelle d'un artiste «joyeux», «loquace» et «badin» qu'il a eu à accompagner pendant une vingtaine d'années comme guitariste.

Yousfi Selouane, auteur-compositeur qui a fait partie avec

Mohamed Lamari dans la Chorale de la Télévision algérienne (ex-RTA), se souvient d'un artiste, considéré dans les années 70 comme un des chanteurs les plus connus sur la scène musicale en Algérie.

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avait, lui, regretté dans un message de condoléances, la perte d'un «monument et (d') un grand chanteur» qui a marqué de son empreinte la scène musicale algérienne.

Le ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a évoqué pour sa part la disparition d'un «grand monument» de la chanson algérienne.

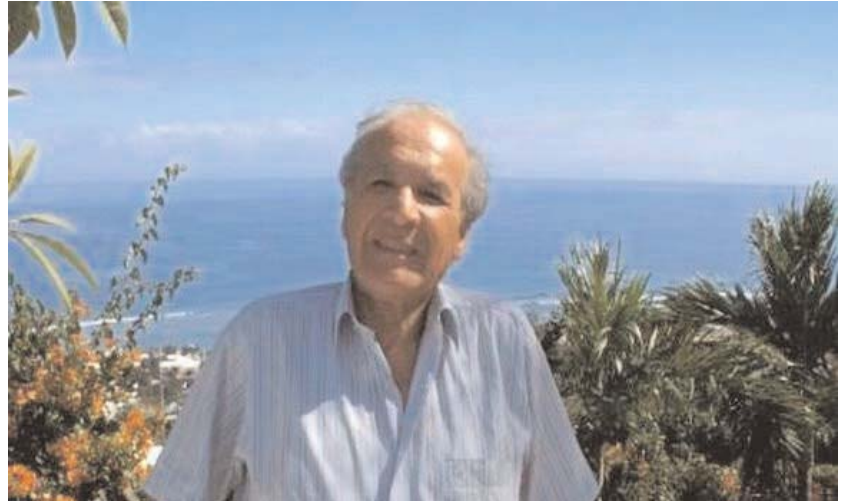
Natif d'Alger en 1940, Mohamed Lamari s'est lancé, dès son jeune âge, dans l'univers de la musique à travers des fêtes familiales et autres occasions privées.

Considéré comme le doyen des interprètes de la chanson moderne algérienne, Mohamed Lamari a entamé sa carrière, longue de 65 ans, avant l'indépendance.

Une carrière artistique de 65 ans

Le célèbre chanteur algérien, Mohamed Lamari s'est éteint, lundi à l'hôpital militaire de Ain Naâdja (Alger), à l'âge de 79 ans, laissant derrière lui un riche répertoire musical qui restera gravé à jamais dans la mémoire des Algériens.

Né en 1940 à la Casbah



d'Alger où il s'est imprégné des traditions et du mode de vie typiquement algérien, il grandit en plein résistance marquée par les événements de la bataille d'Alger, choisissant l'art comme moyen pour s'affirmer et se démarquer.

Comptant parmi les premiers interprètes de la chanson moderne, le défunt a toujours œuvré à conférer une touche purement algérienne à ses chansons.

Ayant mis fin à sa carrière artistique depuis quelques années déjà, le regretté n'a jamais quitté la scène, enchantant le public par son timbre de voix exceptionnel tout au long de son parcours artistique de 65

ans. Séduisant plus d'une génération, Mohamed Lamari a collaboré avec plusieurs monuments de la musique algérienne, à l'image de Mohamed Habib Hachlaf, Mahboub Bati et Mustapha Toumi.

Le fils prodige de La Casbah s'est lancé, dès son jeune âge, dans le monde de la musique, en animant des fêtes familiales. Mettant à profit la révolution artistique des années 1960, le défunt aigüise ses goûts musicaux et arrive vers la fin de sa carrière à enregistrer quelque 150 titres, qui viendront enrichir son répertoire.

Lamari crée rapidement son propre style aussi bien musical

que vestimentaire. Depuis, son nom est associé à la jeunesse éternelle et à la joie. Il chantait l'amour et la joie de vivre et avait pour devise «se démarquer pour exister», tel que l'exprime si bien sa chanson «Rana Hna».

Dans les années 60 et 70, la voix de Lamari résonnait dans les concerts et festivals notamment en Afrique, en Europe, en Asie et dans plusieurs pays arabes.

Il a de tout temps rendu hommage à la femme algérienne à travers ses chansons, à l'exemple de «Djazairia», ainsi qu'à son pays l'Algérie. Outre son célèbre duo avec la diva Myriam Makeba, en interprétant le titre «Africa», il dédie également une chanson à Che Guevara.

Distingué plus d'une fois, le défunt a été décoré, en 2017, par la médaille de l'ordre de mérite national au rang de «Achir» et s'est vu honoré lors de plusieurs cérémonies dont celle organisée en 2012 au TNA.

Adulé et respecté par le public algérien en général et les Algérois en particulier, le défunt Mohamed Lamari était connu pour sa modestie et sa jovialité.

A. S./APS

Tourisme/développement/rencontre/théâtre

Oran : première application mobile pour le théâtre en Algérie

Le Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" (TRO) s'est doté d'une première application mobile dans le cadre de la numérisation de ses prestations, a indiqué lundi le directeur de cette structure culturelle, Mourad Senouci, à l'occasion de sa participation au colloque international sur "les technologies de l'information au service du tourisme innovant de la ville d'Oran".

"Le TRO est résolument engagé dans un processus portant sur la numérisation de ses prestations", a précisé M. Senouci dans un exposé animé à la deuxième journée de ce colloque organisé par l'Université d'Oran-1 "Ahmed Benbella".

L'intervention du directeur du TRO a été axée sur la présentation de la première application mobile pour le théâtre en Algérie, dont la création s'inscrit, a-t-il expliqué, au titre d'une démarche de "communication globale qui donne davantage de visibilité locale et internationale aux activités du Théâtre d'Oran".

Cette application gratuite peut être téléchargée à partir de tout smartphone en tapant simplement "Théâtre régional

d'Oran" dans le moteur de recherche "Google Play", donnant ainsi à l'utilisateur la possibilité de recevoir des notifications relatives aux spectacles programmés et autres news.

"L'application qui a été conçue par de jeunes informaticiens algériens permet également d'effectuer une visite virtuelle du théâtre", a signalé M.

Senouci qui prévoit, en outre, de parachever le plan de communication de son établissement par la mise en place de la billetterie électronique.

Le TRO a consolidé sa présence sur les réseaux sociaux par d'autres actions concrètes ces deux dernières années, dont la création d'une chaîne TV en ligne, l'enrichissement du site

Web et de la page Facebook du théâtre, a-t-il rappelé.

Cette structure culturelle est aussi engagée dans un processus de modernisation de ses outils de gestion à la faveur d'une convention de collaboration conclue en décembre 2018 avec l'Université d'Oran-1.

Racim C.

Patrimoine

Lutte contre le trafic des biens culturels

Un atelier de renforcement de la mise en œuvre de la convention de l'Unesco de 1970 sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels a été organisé lundi à Alger par le ministère de la Culture et le bureau régional de l'institution onusienne. Cet atelier vise principalement à sensibiliser les participants au cadre normatif mis en place par l'Unesco pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels, principalement les mécanismes mis en place par les forces de l'ordre, et à mettre en conformité la législation interne avec les conventions et orientations internationales afférentes.

Dans un message lu par son chef de cabinet, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a salué «les efforts déployés par la communauté interna-

tionale et l'Unesco pour l'ensemble des actions menées (...) en matière de lutte contre le trafic de biens culturels».

Le ministre a également relevé le «caractère menaçant» de ce trafic «au vu de ses ramifications avec le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent», en plus de la menace que «constituent les réseaux transfrontaliers» du commerce illicite de biens culturels.

L'expert Unesco Daoud Bouledroua, membre du secrétariat de la convention a exposé aux participants les différents mécanismes de cet accord dont les mesures préventives, la coopération internationale, et les procédures de restitution.

Des cadres du ministère de la Culture en charge des biens culturels, des directeurs de centres de recherches et parcs culturels

ainsi que des représentants des forces de l'ordre prennent part à cet atelier auquel participent des experts tunisiens, libyens et algériens dans la perspective d'uniformiser les pratiques dans les trois pays maghrébins.

Ratifiée par l'Algérie en 1974, la convention de l'Unesco oblige les Etats parties (125 à ce jour) à adopter des mesures de protection sur leurs territoires, à contrôler la circulation des biens culturels et à restituer les biens volés.

En Algérie pas moins de 40 000 biens culturels, principalement des objets d'arts, des pièces de monnaie et des manuscrits, ont été récupérés ces dernières années, selon les données fournies le ministère de la Culture. L'atelier se poursuit jusqu'au 18 décembre.

M. L.



Ligue 2 (14^e journée)
L'O Médéa sacré champion d'hiver



L'OLYMPIQUE MÉDÉA, large vainqueur du MC Saïda (4-1), lundi à domicile, s'est assurée le titre honorifique de champion d'hiver de la Ligue 2 de football, à une journée de la fin de la phase aller, confirmant ainsi ses ambitions d'un retour parmi l'élite dès la saison prochaine. A la faveur d'un triplé d'El Ghomari, meilleur buteur de la Ligue 2 avec 10 réalisations, l'O Médéa (31 pts) a accentué son avance sur ses poursuivants directs, en l'occurrence, le WA Tlemcen (26 pts) qui a réussi tout de même à ramener un point en déplacement face à l'OM Arzew (1-1). Dans le choc de cette 14^e journée, le RC Arbaa a réussi à maintenir la cadence pour conserver la troisième place du classement avec 24 points, en s'imposant devant l'ASM Oran (2-0) grâce aux buts de Zermani (51') et Amiri (58', penalty). Une autre équipe reste au contact des leaders, à savoir le RC Relizane, qui occupe conjointement la troisième place avec le RC Arbaa, en battant sur le fil l'Amal Boussaâda (2-1), grâce à un but

à la 92^e minute. De son côté, le MC El Eulma, vainqueur à domicile devant la JSM Béjaïa (2-1), reste en embuscade avec 21 points, devant l'ASM Oran et la JSM Skikda avec 20 points. Dans le ventre mou du classement, trois équipes se retrouvent avec 17 points. Il s'agit du MC Saïda, l'OM Arzew et le DRB Tadjenanet, devant le MO Béjaïa (16 pts) et l'A Boussaâda (14 pts). Dans le bas du tableau, l'USM El Harrach qui a réussi à obtenir un point de son déplacement à l'AS Khroub (2-2), et la JSM Béjaïa, battue par le MC El Eulma (2-1) restent relégués avec seulement 10 points au compteur. Les matchs de la 15^e journée du Championnat de Ligue 2 de football, dernière journée de la phase aller, ont été programmés samedi 21 décembre.

Résultats et classement :

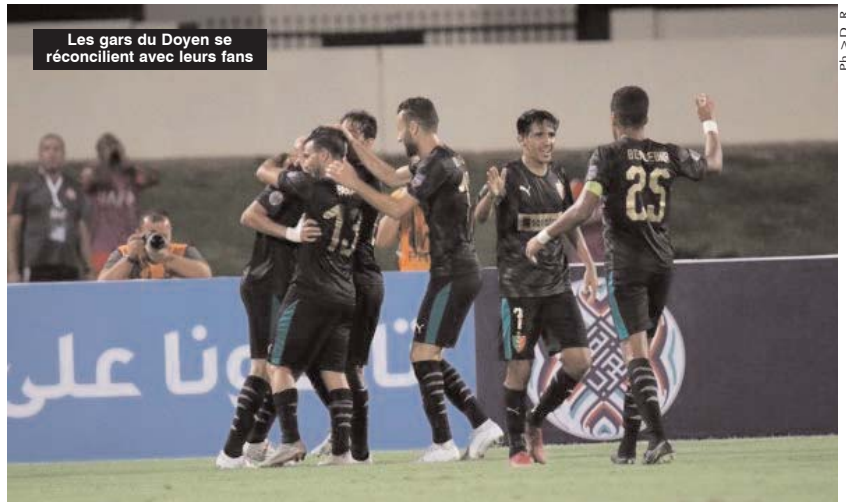
OMA - WAT	1-1
RCR - ABS	2-1
RCA - ASMO	2-0
OM - MCS	4-1
ASK - USM H	2-2
MCEE - JSMB	2-1
MOB - USMAN	1-2
DRBT - JSMS	1-1

	Pts	J
1). OM	31	14
2). WAT	26	14
3). RCR	24	14
-). RCA	24	14
5). MCEE	21	14
6). ASMO	20	14
-). JSMS	20	14
8). ASK	19	14
9). USMA	18	14
10). MCS	17	14
-). OMA	17	14
12). DRBT	17	14
13). MOB	16	13
14). AB	14	14
15). JSMB	10	13
-). USMEH	10	14

Coupe arabe des clubs/MCA 0-Forces aériennes 0
(Le Mouloudia qualifié aux tirs aux buts)

Le «Doyen» retrouve le sourire

■ Le MC Alger a arraché la qualification pour les quarts de finale de la Coupe arabe des clubs de football aux dépens des Irakiens, lundi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en 1/8^e de finale (retour).



Les gars du Doyen se réconcilient avec leurs fans

Par Mahfoud M.

Ce match s'est déroulé dans des conditions climatiques extrêmement difficiles, marquées par de puissantes rafales de vent qui ont notamment perturbé la séance des tirs au but. Lors du match aller, disputé le 8 novembre dernier au stade d'Erbiil, les deux équipes ont fait match nul (0-0). Le «Doyen» rencontrera en quarts de finale le club marocain du Raja Casablanca. Le match aller se jouera le samedi 4 janvier prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00), alors que la seconde manche est fixée au dimanche 9 février au Complexe Mohamed-V de Casablanca (20h00). Les coéquipiers du capitaine Sofiane Bendebka ont été dirigés sur le

banc par le directeur technique sportif (DTS) Mohamed Mekhazni, désigné à titre intérimaire en remplacement de l'entraîneur français Bernard Casoni, limogé. Une qualification qui intervient alors que le «Doyen» est confronté à une crise interne née d'un différend entre le président du conseil d'administration (CA), Achour Betrouni, et le directeur général sportif Fouad Sakhri, sur l'avenir de Casoni. Alors que Betrouni voulait le préserver jusqu'à la fin de la phase aller, Sakhri est allé à l'encontre de la volonté du patron du CA en limogeant le technicien marocain. A noter que le club algérois devra empocher une prime de 300 000 dollars avec cette qualification en quarts de finale, ce qui est une excellente chose pour l'équipe qui avait souffert d'une crise financière, surtout

que les dirigeants du «Doyen» avaient avoué que le budget de l'actuel exercice a été consommé avant même le début de la saison, en raison de la rallonge qui avait été demandée par les anciens responsables. Le coach intérimaire du MCA, Mohamed Mekhazni, qui a l'habitude de cette mission de pompier en prenant l'équipe à chaque fois que la direction limogé un entraîneur, s'est dit très satisfait de cette victoire et cette qualification qui met fin à la crise que le club a vécu, avec les tiraillements qui ont été constatés récemment. «Nous sommes heureux de cette qualification qui nous permet maintenant de travailler dans la sérénité pour les prochains matchs du championnat, à commencer par cette rencontre face au CSC», dira Mekhazni.

M. M.

Ligue 1 (14^e journée)
Le CRB battu, le PAC renaît de ses cendres

Le CR Belouizdad, leader du championnat de Ligue 1 de football, a raté l'occasion de s'adjuger le titre honorifique de champion d'automne, en s'inclinant lundi en déplacement dans le derby face à l'USM Alger (1-0), à l'occasion de la 14^e journée. Dans un stade Omar-Hamadi plein à craquer, l'USMA a réussi à «dompter» le leader grâce à l'inusable Rabie Meftah (77'), qui signe son cinquième but de la saison. Le Chabab concède par l'occasion sa deuxième défaite depuis le début de l'exercice, après celle essuyée sur la pelouse du CS Constantine (1-0), à l'occasion de la 10^e journée. Le MC Oran qui se devait de l'emporter pour s'emparer de la 3^e place, a été surpris à domicile à l'ASO Chlef (1-2) dans un derby de l'Ouest très disputé de part et d'autre. Les Chélifiens ont renversé les «Hamraoua» après

avoir été menés au score. L'ASO confirme sa bonne santé en alignant un troisième match sans défaite, et compte un match en moins à jouer à domicile face à l'USM Alger. La JS Saoura n'est pas en reste, puisqu'elle a raté également l'occasion de prendre seule la 3^e place, en s'inclinant devant son public, à la surprise générale, face à l'USM Bel-Abbès (0-1). Il s'agit de la deuxième défaite concédée par la Saoura à domicile après celle face au MC Alger (0-1), lors de la 3^e journée. De son côté, le club de la «Mekerra» confirme son net succès décroché à domicile face au MC Alger (3-1), et réalise une excellente opération en rejoignant la troisième place en compagnie du MCO, la JSS, le CSC, et l'ASAM. Le derby de l'Est entre l'AS Ain M'lila et le CS Constantine s'est soldé sur un score vierge (0-0), dans une ren-

contre qui n'a pas tenue toutes ses promesses, entre deux équipes qui comptent le même nombre de points (19 points). En bas du classement, la lanterne rouge le Paradou AC a renoué avec la victoire après un mois et demi de disette, en remportant le derby algérois en déplacement face au NA Hussein-Dey (3-1). Une précieuse victoire des «Académiciens» qui amorcent leur mission de sauvetage, eux qui comptent encore quatre matchs en retard à disputer. En revanche, rien ne va plus pour le Nasria qui enchaîne un troisième revers de rang, et qui se retrouve reléguable en occupant la 15^e et avant dernière position au tableau. Le NC Magra a confirmé son redressement en s'imposant sur le fil face à l'US Biskra grâce à un but d'Akram Demane (84^e). Un succès qui permet aux joueurs d'El-Hadi Khezzer de

quitter la position de reléguable. Un coup d'arrêt en revanche pour la formation de Biskra qui restait sur une série de trois matchs sans défaite. La JS Kabylie qui aspire à rejoindre le podium, est allé tenir en échec le CABB Arreridj (1-1). En dépit de ce semi-échec, le CABB préserve sa série d'invincibilité en alignant un cinquième match sans défaite, sous la conduite de l'ancien coach français de la JSK Franck Dumas. Cette 14^e journée a été marquée par trois victoires en déplacement et quatre expul-

sions : Khalil Semahi (JS Saoura), Ameer Bouguettaya (USM Bel-Abbès), El-Hadi Belameiri (CABB Arreridj), et Hachem Bouafia (US Biskra). Le match MCA - ESS a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe arabe. R.F.

	Pts	J
1). CRB	28	14
2). MCA	24	13
3). MCO	19	13
-). JSS	19	14
-). CSC	19	13
-). ASAM	19	14
-). USMBA	19	13
8). JSK	18	12
-). CABBA	18	14
10). USMA	17	11
11). NCM	15	13
-). ASOC	15	13
13). ESS	14	13
-). USB	14	14
15). NAHD	12	14
16). PAC	11	10

Résultats et classement :

NCM - USB	1-0
NAHD - PAC	1-3
CABBA - JSK	1-1
ASAM - CSC	0-0
MCO - ASO	1-2
JSS - USMBA	0-1
USMA - CRB	1-0
MCA - ESS	(reportée)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi-Ouzou/A partir du 19 décembre

3^e édition du Festival national de la bande dessinée et de la caricature

LA TROISIÈME édition du Festival national de la bande dessinée et de la caricature, se tiendra du 19 au 24 décembre, au centre de loisirs scientifiques (CLS) de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi des organisateurs. Placée sous le thème «Jeunesse entre l'art et la créativité» cette manifestation organisée par l'Office des établissements de jeunesse (Odej) et la direction de la jeunesse et des sports (DJS), offre aux jeunes artistes l'opportunité de s'exprimer. Il est aussi une occasion de faire émerger de nouveaux talents, tout en encourageant les rencontres et les échanges entre eux, a indiqué à l'APS, le chargé de communication et d'information de l'Odej, Khif Chamssedine. Selon M. Khif, 18 wilayas ont déjà confirmé leur

participation et les inscriptions à ce festival, placé sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports et sous l'égide du wali, ne sont pas encore clôturées. La wilaya de Tizi-Ouzou participera à cet événement artistique et de jeunesse avec une trentaine de bédéistes et de caricaturistes, a-t-il ajouté. L'ouverture officielle aura lieu le 21 au CLS. Les journées du 19 et du 20 décembre seront réservées à l'accueil des festivaliers et à l'installation des expositions, selon le programme communiqué à l'APS. Durant cette manifestation, il est prévu entre autres, un concours du meilleur stand, de la meilleure BD et de la meilleure caricature, des expositions/démonstration, des ateliers, un chantier graffiti et excursions.

Omar T.

Désignation d'administrateurs au sein des banques publiques

Le ministère des Finances lance un appel à candidature

LE MINISTÈRE des Finances a lancé mardi un avis d'appel à candidature, accompagné de termes de référence, pour la désignation d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des banques publiques, a appris l'APS auprès de ce ministère. Cet avis, qui sera mis en ligne à travers le site Web du ministère (www.mf.gov.dz), permettra de désigner trois administrateurs indépendants dans chacune des six banques publiques que compte le pays, soit dix-huit administrateurs en tout, a souligné une source du ministère. La réception des dossiers de candidature se poursuivra jusqu'au 30 janvier 2020, alors que la présélection des candidats se fera entre le 1^{er} février et le 30 avril 2020, selon la même source. Cette présélection sera confiée à une commission com-

posée de «trois personnalités du monde universitaire, ayant une autorité morale et des compétences reconnues dans les domaines économique, juridique et financier, en plus de trois cadres du ministère des Finances», a-t-on précisé. Ensuite, à partir du mois de mai, les dossiers des candidats présélectionnés par la commission seront soumis à l'approbation du ministre des Finances. Et avant la fin juin 2020, les 18 administrateurs indépendants retenus seront nommés par résolution lors des assemblées générales ordinaires consacrées à l'approbation des comptes sociaux des banques publiques pour l'exercice 2019, précise encore la même source. Il s'agit d'une procédure «transparente, objective et claire», a-t-on assuré.

May H.

Au niveau du parking d'une banque BNP Paribas à Chéraga

Six véhicules et un camion-citerne brûlés

SIX VÉHICULES touristiques et un camion-citerne ont pris feu dans un incendie qui s'est déclaré au niveau du parking de l'Agence de la banque BNP Paribas à la cité Amara à Chéraga (Alger), sans faire de victimes, a-t-on appris d'une source de la direction de la wilaya de la Protection civile. L'incendie s'est déclaré mardi matin aux environs de 11h19mn, au niveau d'un parking à la Cité Amara dans la commune de Chéraga, brûlant 6 véhicules touristiques et un camion-citerne, provoquant un état de panique sur les

lieux, sans déplorer de pertes humaines, a indiqué à l'APS le lieutenant Khaled Benkhalifallah, chargé de l'information à la Protection civile d'Alger. Après l'intervention rapide des agents de la Protection civile, l'incendie a été maîtrisé, grâce à la mobilisation de 4 camions-incendie, outre la mise en place d'un périmètre de sécurité pour parer à tout imprévu. Par ailleurs, une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet incendie, selon la même source.

Lyes G.

Quand il pleut:

Ailleurs



Loumis

Ici



Djalou@hotmail.com

Cour suprême

Amar Ghoul et Boudjemaâ Talai devant le juge enquêteur

■ Les deux anciens ministres des Transports et des Travaux publics, Amar Ghoul et Boudjemaâ Talai, ont de nouveau comparu hier devant la Cour suprême.

Par Racim C.

Poursuivi pour «octroi d'indus avantages dans les marchés et contrats publics, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et conflit d'intérêt et corruption dans l'octroi des marchés publics» dans des affaires liées aux dossiers des hommes d'affaires Ali Haddad, P-DG du groupe ETRHB et Mahiedine Tahkout, patron du Groupe éponyme,

Ghoul et Talai, qui rappelons-le sont placés en détention provisoire et incarcérés à la prison d'El Harrach depuis le mois de juillet dernier, ont été auditionnés par le juge enquêteur.

Fodil Boumala auditionné aujourd'hui par le tribunal de Dar El Beida

Par ailleurs, l'ancien journaliste, Fodil Boumala placé le 19 septembre dernier sous mandat de dépôt à la prison d'El

Harrach, Alger, sera quant à lui présenté aujourd'hui devant le juge d'instruction du tribunal de Dar El Beida. C'est en tout cas ce qu'a fait savoir avant-hier le comité national pour la libération des détenus (CNLD). «Le militant en détention provisoire, Fodil Boumala, sera auditionné dans le fond, mercredi 18 décembre, par le tribunal de Dar El Beida à Alger», peut-on en effet lire sur la page Facebook du comité. R. C.

Naâma

Plus de cinq quintaux de kif traité saisis par un détachement de l'ANP

PLUS de cinq quintaux de kif traité ont été saisis lundi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire dans la wilaya de Naâma, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un

détachement combiné de l'ANP a saisi, le 16 décembre 2019 lors d'une patrouille de fouille menée près de la zone de Oued El Araâ, commune de Djenniène Bourezg, wilaya de Naâma, une grande quantité de kif traité s'élevant à cinq quintaux et 14 kilogrammes», précise-t-on de même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières «ont saisi, à Sidi-

Bel-Abbès et Tlemcen, 25,6 kilogrammes de la même substance». Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a saisi, à Bordj Badji Mokhtar, 7 groupes électrogènes et 1 marteau piqueur», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à El-Oued, un individu à bord d'un véhicule touristique chargé de 1 020 unités de tabac destinées à la contrebande». Yanis H./APS

Jeux olympiques de 2020 à Tokyo

La flamme olympique partira de Fukushima

LES ORGANISATEURS des Jeux olympiques de 2020 à Tokyo ont annoncé mardi que la flamme olympique débutera son parcours le 26 mars à Fukushima, la préfecture dévastée par un tsunami, puis par une catastrophe nucléaire, suite à un tremblement de terre en mars 2011. Les membres de l'équipe japonaise championne du monde de football féminin l'année de la catastrophe auront l'honneur d'être les premières relayeuses. Le parcours débutera du centre d'entraînement de

Fukushima, lieu qui avait abrité les travailleurs luttant pour l'évacuation des déchets radioactifs après la crise nucléaire. Après quoi, la flamme traversera les 47 préfectures du Japon, au cours d'un périple de 121 jours, sillonnant à travers le mont Fuji ou le parc commémoratif de la paix d'Hiroshima, dédié aux victimes du premier bombardement atomique au monde, en 1945. Les organisateurs espèrent profiter des Jeux de Tokyo 2020 pour mettre en avant le redressement de la région de Fukushima, frap-

pée le 11 mars 2011 par la triple catastrophe qui a fait 18 000 morts ou disparus et rendu inhabitable une grande partie du nord-est du pays. Comme traditionnellement, la cérémonie d'allumage de la flamme par les rayons du soleil se déroulera sur les ruines du temple d'Hera à Olympie, siège des Jeux de l'Antiquité en Grèce, le 12 mars. L'étape grecque du relais de la flamme durera huit jours avant qu'elle ne soit remise aux organisateurs de Tokyo-2020 le 19 mars à Athènes. R.S.